

République du Bénin

.....
Université d'Abomey-Calavi

.....
RECTORAT

.....
Cellule de Contrôle des Marchés
Publics



**PROCES-VERBAL DE VALIDATION DES RESULTATS DES TRAVAUX
D'ANALYSE DES OFFRES ET D'ADOPTION DE L'ATTRIBUTION PROVISoire PAR
LA CELLULE DE CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS**

Marché : Travaux de construction du bâtiment annexe du Centre de Calculs de type R+1 avec une salle de formation modulable d'une capacité de 50 places au premier à équiper au profit du Centre d'Excellence Africain en Sciences Mathématiques et Applications (CEA-SMA) sis à l'Institut de Mathématiques et de Sciences Physiques à Dangbo

REFERENCE : N°001/UAC/PRMP/CCMP/Coord-CEA-SMA/SPM-CEA-SMA/S-PRMP du 15/04/2018

FINANCEMENT : BANQUE MONDIALE (IDA)

MAITRE D'OUVRAGE : UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

DATE D'OUVERTURE DES OFFRES : 16 avril 2018

DATE DE DEPOUILLEMENT : 17 au 19 avril 2018

DATE D'ADOPTION : 23 avril 2018

DATE DE RECEPTION DU DOSSIER PAR LA CELLULE : 24 avril 2018

DATE D'ETUDE DU DOSSIER PAR LA CELLULE : 25 avril 2018

AVIS DE LA CCMP : FAVORABLE

SYNTHESE DU DOSSIER

Le 24 avril 2018, la Personne Responsable des Marchés Publics de l'UAC a transmis à la Cellule de Contrôle des Marchés Publics pour validation, les résultats des travaux d'analyse des offres et d'adoption de l'attribution provisoire du marché de *travaux de construction du bâtiment annexe du Centre de Calculs de type R+1 avec une salle de formation modulable d'une capacité de 50 places au premier à équiper au profit du Centre d'Excellence Africain en Sciences Mathématiques et Applications (CEA-SMA) sis à l'Institut de Mathématiques et de Sciences Physiques à Dangbo.*

A ce sujet, la Cellule a procédé à des vérifications en sa séance du 25 avril 2018 comme suit :

1-) Nombre de soumissionnaires

Aux date et heure limites de dépôt des offres, les quatre dossiers vendus ont fait objet de dépôt de plis. Il s'agit des soumissionnaires ci-après :

- SEQUENCE SARL ;
- ENGEL'SARL ;
- AMEN ENTREPRISE SARL ;
- NDC GROUP.

De la vérification effectuée par la CCMP, il ressort que :

- Les entreprises SEQUENCE SARL et ENGEL'SARL ont fourni toutes les pièces ;
- l'entreprise AMEN ENTREPRISE SARL a proposé un montant de soumission hors rabais;
- l'entreprise NDC GROUP n'a pas fourni les plans dans son offre.

2-) Vérification de la matérialité, de la conformité et de la validité des pièces administratives

Conformément au point 11.1 des Instructions aux Candidats, la CCMP a également effectué ses vérifications. De cette vérification, nous pouvons retenir que toutes les entreprises ont fourni des pièces conformes et valides.

Cependant, comme la sous-commission, la CCMP a constaté que l'entreprise ENGEL' SARL a fourni dans son offre une pièce scannée, à la page 123 : il s'agit de la preuve d'existence d'une assurance des risques causés à des tiers (encore appelée assurance Responsabilité Civile du Chef d'Entreprise délivrée par FEDAS).

En la matière, une pièce fausse est un usage de faux. Toutefois, la CCMP met l'accent sur l'authentification de ladite pièce, par l'entreprise, si elle est attributaire du marché.

Il ressort de cette vérification, que toutes les entreprises demeurent donc en lice pour l'évaluation technique.

3-) Evaluation des offres techniques

Au terme de cette évaluation, qui porte sur la conformité pour l'essentiel ; il ressort que :

- l'entreprise SEQUENCE SARL est conforme pour l'essentiel.
- pour le point de l'évaluation des offres techniques voir dans le tableau suivant pour les trois (03) autres entreprises en lice :

AMEN ENTREPRISE SARL	ENGEL' SARL	NDC GROUP
L'attestation provisoire de bonne fin d'exécution ne porte pas un numéro d'enregistrement.	<p>Au niveau du matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Bétonnières</u> : Elle en a fourni trois (03), dont la capacité de deux sont prouvées : une de 510 L et une de 310 L, soit un total de 860 L < (inférieur) à celle demandée (1200L) ; - <u>Monte-charge</u> : Non prouvée. <p>Au niveau du personnel <u>Un Ingénieur en électricité</u> : l'ingénieur proposé n'a pas d'expérience dans le bâtiment.</p> <p>Au niveau de la liste des références techniques <u>La liste des références technique dans le domaine de la construction</u> : Non fournie ;</p> <p>Au niveau du calendrier d'exécution des travaux <u>Ordonnancement des tâches à partir des tâches détaillées</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - non cohérence entre les périodes d'implantation et le démarrage des fouilles ; - essai géotechnique non planifié. - la méthodologie d'exécution parle d'une phase étude et d'une phase travaux, mais le planning ne parle qu'essentiellement des travaux. 	L'ingénieur en électricité ne remplit pas les 5 ans d'expérience globale. L'entreprise est non conforme pour l'essentiel sur ce seul critère.

	<p><u>Adéquation du planning des travaux au chronogramme d'intervention</u> : Non adéquation entre la méthodologie et le planning en matière de chronogramme d'exécution des tâches.</p> <p>L'entreprise AMEN ENTREPRISE SARL n'est pas conforme pour l'essentiel.</p>	
--	--	--

Aux termes de cette évaluation, il ressort que les entreprises SEQUENCE SARL, ENGEL'SARL et NDC GROUP sont jugées conformes pour l'essentiel et elles restent en lice.

Quant à l'entreprise AMEN ENTREPRISE SARL n'étant pas conforme pour l'essentiel. Elle est donc éliminée.

4-) Evaluation et comparaison des offres financières

Les résultats de cette évaluation conformément aux stipulations des clauses des IC contenues dans le DAO se présentent comme indiqué dans le tableau qui suit :

N°	SOUMISSIONNAIRE	MONTANT INITIAL	MONTANT CORRIGE	RANG
1	SEQUENCE SARL	182. 612. 770	157. 139. 570	1 ^{er}
2	ENGEL' SARL	197. 955. 785	197.969.785	2 ^{ème}
3	NDC GROUP	207. 832. 717	217. 804. 877	3 ^{ème}

5-) Vérification de la Proposition d'attribution

Au terme de l'évaluation des offres techniques et financières, la Commission de Passation des Marchés Publics a proposé le candidat SEQUENCE SARL à l'attribution provisoire du marché de *travaux de construction du bâtiment annexe du Centre de Calculs de type R+1 avec une salle de formation modulable d'une capacité de 50 places au premier à équiper au profit du Centre d'Excellence Africain en Sciences Mathématiques et Applications (CEA-SMA) sis à l'Institut de Mathématiques et de Sciences Physiques à Dangbo*, avec un montant de cent cinquante-sept millions cent trente-neuf mille cinq cent soixante-dix (157. 139. 570) francs CFA Hors Taxes HT, avec un délai d'exécution de huit (8) mois.

A ce niveau, aucune observation n'a été relevée.

6-) **AVIS DE LA CCMP**

Au regard de tout ce qui précède, la Cellule de Contrôle des Marchés Publics de l'UAC entérine les résultats de l'attribution provisoire du marché de *travaux de construction du bâtiment annexe du Centre de Calculs de type R+1 avec une salle de formation modulable d'une capacité de 50 places au premier à équiper au profit du Centre d'Excellence Africain en Sciences Mathématiques et Applications (CEA-SMA) sis à l'Institut de Mathématiques et de Sciences Physiques à Dangbo*. Cette attribution provisoire est accordée à l'entreprise **SEQUENCE SARL**, pour un montant Hors Taxes (HT) de cent cinquante-sept millions cent trente-neuf mille cinq cent soixante-dix (**157. 139. 570**) **francs CFA Hors Taxes HT** pour un délai d'exécution de huit (8) mois.

Abomey-Calavi le 25 avril 2018

*Le Chef de la Cellule de Contrôle des
Marchés Publics de l'UAC,*


Prof. Pierre H. DANSOU

République du Bénin

Université d'Abomey-Calavi

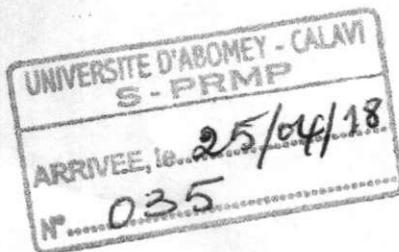
RECTORAT

Cellule de Contrôle des Marchés
Publics



Abomey-Calavi, le 25 avril 2018

N° *03* /2018/UAC/CCMP /ST-CCMP



BORDEREAU DE TRANSMISSION DE
PIECES

A

La Personne Responsable des Marchés
Publics de l'UAC

ABOMEY-CALAVI

N°	NOMBRE DE PIECES	SOMMAIRE	OBSERVATION
01	01	Original du procès-verbal de validation des résultats des travaux d'analyse des offres et d'adoption de l'attribution provisoire par la cellule de contrôle des marchés publics relatif aux travaux de construction du bâtiment annexe du Centre de Calculs de type R+1 avec une salle de formation modulable d'une capacité de 50 places au premier à équiper au profit du Centre d'Excellence Africain en Sciences Mathématiques et Applications (CEA-SMA) sis à l'Institut de Mathématiques et de Sciences Physiques à Dangbo	Pour exploitation.
02	04	Originaux des offres des soumissionnaires SEQUENCE SARL ; ENGEL'SARL ; AMEN ENTREPRISE SARL ; NDC GROUP	
03	01	Original du procès-verbal de validation du Plan de Passation des Marchés Publics (PPMP) actualisé sur SIGMaP de l'UAC au titre de l'année 2018	

Le Chef de la Cellule de Contrôle des
Marchés Publics


Prof. Pierre H. DANSOU

République du Bénin

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

RECTORAT

Personne Responsable
des Marchés Publics



Abomey-Calavi, le 23/04/2018

Rece ce 24 Avril 2018
S CISTCCMP
A

**BORDEREAU D'ENVOI DES PIECES
ADRESSEES**

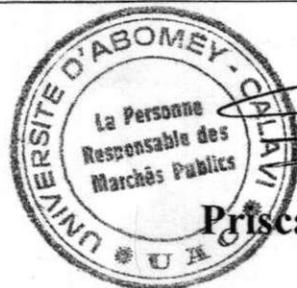
A

Monsieur le Chef de la Cellule de Contrôle
des Marchés Publics.

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

N° 079-2018/UAC/PRMP/S-PRMP

N° D'ORDRE	NOMBRE DE PIECES	SOMMAIRE	OBSERVATIONS
01	02	Copies de l'extrait du quotidien FIRST' INFOS N°511 du 16/03/2018 et de l'extrait du quotidien FRATERNITE N° 4575 du 22/03/2018 relatives à la Publication de l'Avis d'Appel d'Offres.	POUR VALIDATION
02	01	Copie du Dossier d'Appel d'Offres (DAO).	
03	03	Copie : - du PV d'ouverture des offres ; - du Rapport d'analyse des offres ; - du PV d'adoption du rapport d'analyse des offres.	
04	01	Originales des offres des soumissionnaires SEQUENCE SARL, ENGEL'S SARL, AMEN ENTREPRISE SARL et NDC GROUP.	



[Signature]
Prisca H. S. GOGAN